



Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions

Animateur : M. MOZGALA

Membres : Mmes FORBIN, LEBLOND, QUENTEL,
MM. BEAUJOUAN, BEZIA, EYL, LE BOULC'H, LE PRUNENEC, RAMACKERS

PV du 23 avril 2024

DEROGATIONS – SAISON 2023/2024 – HORAIRES DE LA DERNIERE RENCONTRE

Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler pour la dernière journée de championnat le même jour (les deux dernières journées pour la D1 du Championnat Départemental Seniors en application de l'article 10.3 du RSG de la LPIFF), à l'heure officielle. La Commission compétente peut exceptionnellement, après avis du Comité Directeur, déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations. (Article 10.3 du RSG du DEF).

Lors de la dernière rencontre se déroulant sur le weekend des 1^{er} et 2 juin 2024, en cas de terrain fermé par Arrêté Municipal, il sera demandé un terrain de repli qui devra être validé par la Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions.

Les décisions de la Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du RS du DEF.

AVIS IMPORTANT : FERMETURE TERRAINS

En raison de nombreux matchs en retard dus à la fermeture des terrains par les municipalités et en conséquence de cette situation, des difficultés rencontrées pour l'organisation des compétitions, la Commission décidera des rencontres à jouer.

Les clubs disposant de terrain synthétique homologué devront impérativement mettre ces terrains à disposition de ces dites rencontres en cas de fermeture des structures engazonnées. Pour les rencontres départementales autres, prévues initialement sur le terrain synthétique, à la même heure, elles seront reportées à une date que fixera la Commission d'Organisation des Compétitions.

L'article 10 du RSG reste applicable, seule la Commission compétente peut accorder des dérogations éventuelles dans les délais réglementaires.



CORRESPONDANCE

La Commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leurs rencontres, ils doivent impérativement indiquer **sur papier officiel du club** (ou mail officiel), les indications suivantes en référence :

- **Championnat ou coupe**
- **Catégorie**
- **Division et poule**
- **Numéro du match**
- **Date**

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la Commission.

Traitement des courriers réceptionnés au plus tard à 16h00, le jour de la réunion.

MODIFICATION DE MATCH

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs, vous permet de pouvoir saisir des **demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclubs.**

Les clubs demandant des modifications sur les matches de coupes sont priés de le faire dans les 5 jours suivant le tirage (art. 4.2 du règlement des coupes).

A noter :

Les demandes de report concernant les journées inscrites au calendrier général ne seront acceptées par la Commission que si la date de jeu est avancée.

FEUILLES DE MATCHES

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, il est établi une feuille de match papier. Les deux clubs et l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI.

Toutes les compétitions Seniors, Jeunes, CDM, Vétérans, +45 ans, Seniors F à 11 et Jeunes F à 8 sont en FMI.

Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre Footclubs une feuille de match papier (épreuves, autres compétitions, édition et extractions, rencontres, feuille de match PDF, puis choisir type de poules et date de match).

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

FORFAITS AVISÉS

Rappel de la procédure (art 23.2 du RSG du DEF).

Un forfait est considéré comme «avisé» lorsque l'adversaire et le District ont été prévenus par écrit (lettre ou fax ou courriel officiel du club) au plus tard le VENDREDI 12 HEURES pour une rencontre programmée le WE (ou au plus tard à 12 h, le dernier jour ouvrable avant la date de la rencontre qui est programmée en semaine. Si le dernier jour ouvrable est un samedi, le délai limite est fixé au VENDREDI 12 HEURES).



ATTENTION

Forfaits avisés ou non, intervenant sur les 3 dernières rencontres de championnat amende de 500.00 € pour toutes catégories et niveaux de compétitions sauf +45 ans, +55 ans et critères féminins.

Match arrêté en raison d'équipe incomplète en cours de partie (moins de 8 joueurs) sur les 3 dernières rencontres amende de 500.00 € pour toutes catégories et niveaux de compétitions sauf +45 ans, +55 ans et critères féminins.

DELEGATIONS

Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. L'indemnité de déplacement est à la charge du club demandeur. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre au District (art. 19.4 du RSG du DEF).

Ce formulaire est disponible sur le site Internet : <http://essonne.fff.fr> (formulaires : demande de délégué officiel).

Courriel de Cœur d'Essonne Agglomération

- Fermeture des stades Babin à la Norville et Faillu à Egly les jours fériés.
- Fermeture du stade Babin à La Norville le dimanche 28 avril 2024.
- Fermeture du stade Babin à La Norville les samedis 4 mai, 25 mai et 8 juin 2024.
- Fermeture des stades Babin à la Norville et Faillu à Egly du jeudi 11 avril au vendredi 26 avril 2024 inclus.

Arrêté Municipal de la Mairie de Villabé

Fermeture du terrain en herbe du Gymnase Le Bras De Fer à partir du 7 novembre 2023 jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie de Quincy sous Sénart

Fermeture du stade municipal Maurice Perraguin du 11 décembre 2023 jusqu'à nouvel ordre.

Courriel de la Mairie de Paray Vieille Poste

Réouverture du terrain de football du stade Jean Bouin.

Arrêté Municipal de la Mairie de Brunoy

Fermeture du terrain du stade Parfait Lebourg le dimanche 23 juin 2024.

Arrêté Municipal de la Mairie d'Épinay sur Orge

- Fermeture du stade du Breuil les 4 et 5 mai 2024 et du 8 au 12 mai 2024.
- Fermeture des stades du Breuil et des Templiers les jours fériés.

Arrêté Municipal de la Mairie de Maise

Fermeture du stade municipal du vendredi 29 mars 2024 jusqu'à nouvel ordre.



Arrêté Municipal de la Mairie de Linas

Fermeture du terrain de football synthétique du COSOM les 4 et 5 mai 2024.

Arrêté Municipal de la Mairie de Marolles en Hurepoix

Fermeture du stade Norbert Batigne du samedi 27 avril au lundi 29 avril 2024.

Arrêté Municipal de la Mairie de Boissy sous Saint-Yon

Fermeture du stade Albert Batteux du lundi 8 avril au 30 avril 2024 inclus.

Arrêté Municipal de la Mairie de Vigneux sur Seine

Fermeture du stade de la Concorde les jours fériés.

Arrêté Municipal de la Mairie d'Etrechy

Fermeture du stade Koffi Carenton les 27 avril et 28 avril 2024.

Arrêté Municipal de la Mairie de Palaiseau

Fermeture des terrains en herbe les 27 et 28 avril 2024.

COUPES

1/2 de finale

- **+45 ans** à jouer le 21/04/2024 (date butoir 22/05/2024)
- **Séniors F à 11** à jouer le 20/04/2024 (date butoir 15/05/2024)

Finales

- **Seniors Essonne, U18, U16 et U14** le 01/05/2024 à Lisses
- **Seniors District, CDM, Vétérans et +45 ans** le 09/06/2024 à Etréchy
- **Seniors F à 11 et U15 F à 8** le 25/05/2024 à Saint Pierre du Perray

Rencontres

Seniors Essonne

1/2 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	PALAISEAU US	1-1 (10-9 TAB)	LONGJUMEAU FC
2	FLEURY 91 FC 2	1-2	ULIS CO

Seniors District

1/2 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	VIGNEUX CO 2	0-2	PARAY FC 2
2	VAL YERRES CROSNE 3	1-1 (3-5 TAB)	BALLANCOURT FC 1

CDM

1/2 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	VAL YERRES CROSNE	3-1	SOISY SUR SEINE AS
2	ATHIS MONS USO	4-1	DOURDAN SP



Vétérans

1/2 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	PLATEAU SACLAY ES	2-1	DOURDAN SP
2	BENFICA YERRES	0-1	MENNECY CS

+45 ans

1/2 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	VILLABE ETS	-	VILLEBON SPF
2	FLEURY 91 FC	-	ST MICHEL FC 91

U18

1/2 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	FLEURY 91 FC	1-1 (3-1 TAB)	EVRY FC
2	GRIGNY US	2-0	RIS ORANGIS US

U16

1/2 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	LINAS MONTLHERY ESA	1-3	EVRY FC
2	MASSY 91 FC	2-2 (1-3 TAB)	TREMLIN FOOT

U14

1/2 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	GRIGNY US	1-0	MASSY 91 FC
2	PALAISEA U US	1-1 (5-3 TAB)	BRETIGNY FCS

Séniors F à 11

1/2 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	FLEURY 91 FC 2	1-0	ATHIS MONS USO
2	EVRY FC	-	VAL YERRES CROSNE

U15 F à 8

1/2 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	PAYS LIMOURS ENT	1-16	FLEURY 91 FC 2
2	MORANGIS CHILLY FC 2	-	VAL YERRES CROSNE

CALENDRIERS

Seniors

Courriel de Soisy sur Seine AS du 16 avril 2024 nous informant du forfait général de son équipe U18 évoluant en D3/A.
Amende réglementaire pour forfait général.



HORAIRES PARTICULIERS/CHANGEMENT DE TERRAIN

Seniors

Pour les demandes d'horaires particuliers au-delà de 15 h 30, accord de la Commission sous réserve que le club soit doté d'un éclairage homologué selon les prescriptions de la FFF et classé par la Commission compétente :

Mennecy CS

Seniors D2/A

16 h 00

Accord de la Commission.

Seniors D4/B

16 h 00

Accord de la Commission.

COUPES ESSONNE FEMINIENNES

FMI NON PARVENUE DU 20 AVRIL 2024

U15 F à 8

Match n° 28102121 * Morangis Chilly FC 2 / Val Yerres Crosne 1

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 30 avril 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI.

FOOT FEMININ

FMI NON PARVENUES DU 6 AVRIL 2024

U15 F à 8 * Poule B

Match n° 27834258 * Ris Orangis US 1 / Evry FC 2

Reprise du dossier.

La Commission demande aux deux clubs le résultat de la rencontre pour sa réunion du 30 avril 2024.

Match n° 27834259 * Longjumeau FC 1 / Val Yerres Crosne 2

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Amende réglementaire à Longjumeau FC et Val Yerres Crosne pour modification de l'heure non déclarée.

FMI NON PARVENUES DU 13 AVRIL 2024

U15 F à 8 * Poule A

Match n° 27833286 * Ste Geneviève FC 1 / Villabé ETS 1

Reprise du dossier.

Il s'agit d'une défaillance technique de la tablette.



U15 F à 8 * Poule B

Match n° 27834278 * Val Yerres Crosne 2 / Brétigny FCS 1

Reprise du dossier.

Lecture du courriel de Val Yerres Crosne AF.

Dossier transmis à la Commission des Statuts et Règlements.

FMI NON PARVENUE DU 20 AVRIL 2024

U15 F à 8 * Poule B

Match n° 27834281 * Longjumeau FC 1 / Milly Gatinais FC 1

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 30 avril 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI.

Seniors F à 11 * D1

Demande de changement de terrain via Footclubs

Palaiseau US 1 / Athis-Mons USO 1 remis au 24 avril 2024

Accord de la Commission.

Demande de changement de date et d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs et courriel de Boissy sous St Yon

Athis-Mons USO 1 / Boissy sous St Yon 1 * du 27 avril 2024 (remis) au 29 avril 2024 à 20 h 00

Accord de la Commission, sous réserve de l'éclairage.

U15 F à 8

Demande de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Val Yerres Crosne 2 / Morangis Chilly FC 2 * Poule B

Accord de la Commission.

Match n° 27834292 du 27 avril 2024

Longjumeau FC 1 / Viry Chatillon ES 1 * Poule B

Demande de Longjumeau FC de changement d'heure via Footclubs.

Sans l'accord du club adverse, la Commission reporte la rencontre au 11 mai 2024.

CHAMPIONNAT SENIORS

FMI NON PARVENUES DU 14 AVRIL 2024

D1

Match n° 26095080 * Grigny US 2 / Draveil FC 1

Reprise du dossier.

2^{ème} et dernière demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 30 avril 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).



La Commission demande également un rapport aux deux clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI, ainsi que le score de la rencontre.

D2/A

Match n° 26517960 * Evry FC 2 / Morangis Chilly FC 3

Reprise du dossier.

Lecture du rapport du club visiteur.

FMI transmise tardivement, le 19 avril 2024 à 20 h 47.

Amende réglementaire à Evry FC pour transmission tardive.

D2/B

Match n° 26518073 * Courcouronnes FC 2 / Etampes FC 1

Reprise du dossier.

Lecture du rapport du club visiteur.

Lecture du rapport de l'arbitre. Remerciements.

Il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.

D4/B

Match n° 26216232 * Juvisy Académie 1 / Coudraysien FC 1

Reprise du dossier.

Lecture du rapport du club recevant.

Lecture du rapport du club visiteur.

Il s'agit d'une défaillance technique de la tablette.

FMI NON PARVENUE DU 17 AVRIL 2024

D1

Match n° 26517959 * Paray FC 2 / Ris Orangis US 1

Réception d'une feuille de match.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport du club recevant.

La Commission demande un rapport au club visiteur et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 30 avril 2024.

FMI NON PARVENUE DU 21 AVRIL 2024

D1

Match n° 26095154 * Tremplin Foot 1 / Val Yerres Crosne 2

Réception d'une feuille de match.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport de l'arbitre. Remerciements.

Il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.

TI 72 h du 21 avril 2024 à jouer à une date ultérieure

Arpajonnais RC 2 / Horizon Aventure ASS 1 * D5/C



Demandes de changement de terrain via Footclubs

Orsay Bures FC 1 / Tremplin Foot 1 * D1

Grigny FC 2 / Wissous FC 2 * D5/A

Accord de la Commission.

Demandes de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Menecy CS 1 / Viry Chatillon ES 2 * D2/A

Evry Courcouronnes AS 1 / Ballainvilliers AS 1 * D3/B

Accord de la Commission.

Demande de changement d'heure via Footclubs

igny AFC 2 / Savigny Foot CO 1 * D1

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué (rencontre Seniors R2 à 15 h 00).

Match n° 26099108 du 28 avril 2024

Sud Essonne 2 / Ballancourt FC 1 * D5/C

Arrêté Municipal de fermeture.

Demande de Sud Essonne de changement de date via Footclubs pour jouer le 1^{er} mai 2024.

Sans l'accord du club adverse, la rencontre est reportée au mercredi 8 mai 2024 à 15 h 00.

Match n° 26098554 remis au 12 mai 2024

Villiers sur Orge FC 1 / Janville Lardy ASL 2 * D5/A

En raison d'une rencontre de Coupe de France, la rencontre est reportée au mercredi 22 mai 2024 à 20 h 00, sous réserve de l'éclairage.

CHAMPIONNAT U14

DEROGATIONS – SAISON 2023/2024 **HORAIRES DE LA DERNIERE RENCONTRE**

Le Comité Directeur maintient les horaires particuliers pour la dernière journée des U14 sauf pour la D1.

Les matches auront lieu à 16 h 00 pour cette division.

Le club d'Arpajonnais RC devra donc jouer à 16 h 00 au lieu de 14 h 30,

Le club de Fleury 91 FC devra donc jouer à 16 h 00 au lieu de 12 h 00,

Le club de Palaiseau US devra donc jouer à 16 h 00 au lieu de 15 h 30,

Le club de Val Yerres Crosne devra donc jouer à 16 h 00 au lieu de 14 h 00.

FMI NON PARVENUE DU 6 AVRIL 2024

D1

Match n° 26120774 * Evry FC 2 / Val Yerres Crosne 1

Reprise du dossier.

Lecture du rapport du club visiteur.



Il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.

TI 72 h du 20 avril 2024 à jouer le 11 mai 2024

Arpajonnais RC 3 / Breuillet Boissy Ent 1 * D4/B

Demandes de changement de terrain via Footclubs

Trois Vallées-Ollainville ENT 1 / Boussy-Quincy FC 1 * D3/B

Villemoisson FC 1 / Juvisy Académie 2 * D4/C du 1^{er} juin 2024

Accord de la Commission.

Match n° 26762950 remis au 6 avril 2024

Arpajonnais RC 3 / Plateau Saclay ES 1 * D4/B

Retour du dossier de la Commission des Statuts et Règlements du 11 avril 2024 ayant dit match perdu par forfait à Arpajonnais RC :

Arpajonnais RC 3 : -1 point, 0 but

Plateau Saclay ES 1 : 3 points, 5 buts

La Commission enregistre le 1^{er} forfait de l'équipe d'Arpajonnais RC 3.

Amende réglementaire à Arpajonnais RC.

Match n° 27131989 du 20 avril 2024

Villabé ETS 3 / Sud Essonne 2 * D4/B

Demande de Sud Essonne de changement de date et d'inversion de la rencontre via Footclubs le 19 avril 2024.

Accord des deux clubs.

Refus de la Commission. Les matches aller et retour ne peuvent pas se jouer sur le même terrain (art. 20 du RSG du DEF).

La Commission reporte la rencontre au 11 mai 2024.

Amende réglementaire à Sud Essonne pour demande tardive.

Match n° 26121667 du 27 avril 2024

Viry Chatillon ES 2 / Sud Essonne 1 * D3/A

Demande de Viry Chatillon ES de changement d'heure via Footclubs.

Sans l'accord du club adverse, la Commission maintient la rencontre à 15 h 00.

Match n° 26121668 du 27 avril 2024

Milly Gatinais FC 1 / Draveil FC 2 * D3/A

Courriel de Milly Gatinais FC de changement de terrain.

La rencontre se déroulera au stade Clovis Lelong 1 à Milly la Forêt (terrain en herbe).

Accord de la Commission.



Match n° 26762115 du 27 avril 2024

Vert le Grand US 1 / Evry FC 4 * D4/A

Demande d'Evry FC de changement de date et d'heure via Footclubs pour jouer le 23 mai 2024 à 18 h 30.

Refus de la Commission.

Les demandes de report concernant les journées inscrites au calendrier général ne seront acceptées par la Commission que si la date de jeu est avancée.

La Commission maintient la rencontre le 27 avril 2024.

Match n° 27131992 du 27 avril 2024

Sud Essonne 2 / Breuillet-Boissy ENT 1 * D4/B

Arrêté Municipal de fermeture.

La Commission reporte la rencontre au 18 mai 2024.

CHAMPIONNAT U16

FMI NON PARVENUE DU 14 AVRIL 2024

D2/A

Match n° 26101402 * Courcouronnes FC 1 / Tremplin Foot 1

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport de l'arbitre. Remerciements.

Il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.

FMI NON PARVENUE DU 21 AVRIL 2024

D2/A

Match n° 26101416 * Courcouronnes FC 1 / Ulis CO 1

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 30 avril 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI.

D4/A

Match n° 26778314 * Pays Limours ENT 2 / Trois Vallées-Ollainville ENT 1

Réception d'une feuille de match.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport du club recevant.

Il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.

Match remis du 21 avril 2024 à jouer le mercredi 29 mai 2024 à 19 h 00, sous réserve de l'éclairage

Boussy-Quincy FC 2 / Orsay Bures FC 1 * D4/D



Demandes de changement de terrain via Footclubs

Paray FC 2 / Bondoufle AMC 1 * D4/C

Villabé ETS 2 / Plessis Pâté ES 1 * D4/C

Accord de la Commission.

Demande de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Evry Courcouronnes 1 / Ste Geneviève FC 2 * D4/B

Accord de la Commission.

Demandes de changement d'heure et de terrain via Footclubs

Mennecy CS 1 / Palaiseau US 2 * D1

Mennecy CS 3 / Orsay Bures FC 1 * D4/D

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.

500570 – Etampes FC (D2/B)

Rappel

La Commission rappelle la décision de la Commission Départementale de Discipline instruction du 28 février 2024 ayant infligé une suspension de terrain de DEUX (2) MATCHS FERMES à l'équipe U16 d'Etampes FC à compter du 30 mars 2024, le terrain de repli devant être neutre et situé hors de la ville du club sanctionné (article 40.7 du RSG du DEF).

La Commission demande au club d'Etampes FC de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations, avant le **30 avril 2024** pour les deux rencontres à domicile :

Match n° 26101573 : Etampes FC 1 / MNVDB FC 1 du 5 mai 2024

Match n° 26101578 : Etampes FC 1 / Draveil FC 1 du 26 mai 2024

Match n° 226101432 du 28 avril 2024

Arpajonnais RC 1 / Courcouronnes FC 1 * D2/A

Arrêté Municipal de fermeture.

La Commission reporte la rencontre au mercredi 8 mai 2024 à 15 h 00.

Match n° 26101873 du 28 avril 2024

Arpajonnais RC 2 / Montgeron ES 1 * D3/B

Arrêté Municipal de fermeture.

La Commission reporte la rencontre au mercredi 8 mai 2024 à 13 h 00.

Match n° 26101874 du 28 avril 2024

Morangis Chilly FC 2 / Lissois FC 1 * D3/B

Demande de Morangis Chilly FC de changement d'heure via Footclubs.

Sans l'accord du club adverse, la Commission maintient la rencontre à 13 h 00.

Match n° 26778810 remis au 8 mai 2024

Vigneux FCO 2 / Ste Geneviève FC 2 * D4/B

Arrêté Municipal de fermeture.

La Commission reporte la rencontre au 12 mai 2024.



Match n° 26779911 du 28 avril 2024

Trois Vallées-Ollainville ENT 2 / Janville Lardy ASL 1 * D4/D

Demande de Trois Vallées-Ollainville ENT de changement d'heure et de terrain via Footclubs.

Sans l'accord du club adverse, la Commission maintient la rencontre à 15 h00 sur le terrain en herbe du stade de l'Orangerie 1 à Ollainville.

CHAMPIONNAT U18

FMI NON PARVENUE DU 7 AVRIL 2024

D3/C

Match n° 26776454 * Epinay sur Orge SC 1 / Orsay Bures FC 2

Reprise du dossier.

1^{er} avertissement et amende réglementaire à Epinay sur Orge SC pour absence de la tablette.

TI 72 h du 21 avril 2024 à jouer le jeudi 9 mai 2024 à 13 h 00

Arpajonnais RC 2 / St Germain Saintry 1 * D3/B

Demandes de changement de terrain via Footclubs

Mennecy CS 1 / St Michel FC 91 1 * D1

Soisy sur Seine AS 1 / Mennecy CS 2 * D3/C

Accord de la Commission.

500072 – Juvisy Académie (D2/A)

Rappel

La Commission rappelle la décision de la Commission Départementale de Discipline instruction du 27 mars 2024 ayant infligé une suspension de terrain de TROIS (3) MATCHS FERMES de terrain dont un (1) avec sursis à l'équipe U18 de Juvisy Académie à compter du 1^{er} mai 2024, le terrain de repli devant être neutre et situé hors de la ville du club sanctionné (article 40.7 du RSG du DEF).

La Commission demande au club de Juvisy Académie de lui communiquer le nom du terrain de repli, en dehors de la commune de Draveil, accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations, avant le **30 avril 2024** pour les deux rencontres à domicile :

Match n° 26100910 : Juvisy Académie 1 / Orsay Bures FC 1 du 5 mai 2024

Match n° 26100923 : Juvisy Académie 1 / Savigny Foot CO 1 du 2 juin 2024

Match n° 26100972 du 4 février 2024

Verrières le Buisson 1 / Pays Limours ENT 1 * D2/B

Retour du dossier de la Commission Départementale d'instruction du 3 avril 2024 ayant dit match à rejouer.

La Commission programme la rencontre le jeudi 9 mai 2024 à 15 h 00.



Match n° 26775858 du 7 avril 2024

Longjumeau FC 2 / Evry FC 3 * D3/A

Reprise du dossier.

Feuille de match non parvenue malgré deux demandes (voir PV des 9 et 16 avril 2024). (Art. 44.2 du RSG du DEF).

Lecture du rapport de l'arbitre, nous indiquant le résultat de la rencontre (0-2). Remerciements.

La Commission dit match perdu par pénalité à Longjumeau FC 2 (-1 point, 0 but), Evry FC 3 (3 points, 2 buts).

Amende réglementaire à Longjumeau FC.

En cas de récidive au cours de la saison, Longjumeau FC sera mis hors championnat (art. 44.2 du RSG du DEF).

Match n° 26100714 du 28 avril 2024

Palaiseau US 2 / Val Yerres Crosne 2 * D1

Arrêté Municipal de fermeture des terrains en herbe.

La Commission reporte la rencontre au 12 mai 2024.

Match n° 26100906 du 28 avril 2024

Paray FC 1 / Morangis Chilly FC 1 * D2/A

Demande de Paray FC de changement d'heure via Footclubs.

Refus de Morangis Chilly FC.

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.

CHAMPIONNAT VETERANS

FMI NON PARVENUE DU 14 AVRIL 2024

D3/A

Match n° 26117424 * Vert le Grand US 2 / APCSS 91 1

Reprise du dossier.

Lecture du rapport du club recevant.

Il s'agit d'une défaillance technique de la tablette.

FMI NON PARVENUES DU 21 AVRIL 2024

D4/A

Match n° 26118504 * Aigle Fertoise 1 / Verrières le Buisson 2

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport du club recevant.

Il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.

D4/B

Match n° 26119317 * Chalost Mars Bouttervilliers 1 / Savigny Foot CO 2

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport du club recevant.

Il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.



Match n° 26119274 * Ballainvilliers AS 2 / Vert le Grand US 3

Lecture du rapport du club visiteur.

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 30 avril 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport au club recevant sur la non-transmission de la FMI.

Match remis du 14 avril 2024 à jouer le mercredi 15 mai 2024 à 20 h 00, sous réserve de l'éclairage

Villabé ETS 1 / Breuillet FC 1 * D2/A

Match n° 27159274 du 27 avril 2024

Boissy sous St Yon 1 / Saclas Méréville US 1 * D3/C

Arrêté Municipal de fermeture du terrain n° 1 du stade Albert Batteux.

La Commission déplace le match sur le terrain n° 2 du même stade.

CHALLENGE +45 ANS

Demande de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Villabé ETS 4 / Villebon SPF 4 du 24 avril 2024

Accord de la Commission.

Match n° 28102027 du 24 avril 2024

Fleury 91 FC 4 / St Michel FC 91 4

Reprise du dossier.

Demande de St Michel FC 91 de changement de date et d'heure via Footclubs pour jouer le 19 mai 2024 à 9 h 30.

Sans l'accord du club adverse, la Commission maintient la rencontre le 24 avril 2024 à 20 h 00.

+45 ANS

FMI NON PARVENUE DU 21 AVRIL 2024

Poule C

Match n° 26755396 * Tournelles Concy 4 / Orsay Bures FC 4

Réception d'une feuille de match.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport du club recevant.

Il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.

Demande de changement de terrain via Footclubs et courriel de Coudraysien FC

Coudraysien FC 4 / Epinay sir Orge SC 4 * Poule C

Accord de la Commission.



Demande de changement de terrain via Footclubs

Montgeron ES 4 / Trois Vallées FC 4 * Poule F

Accord de la Commission.

Match n° 26870939 du 28 avril 2024

Sud Essonne 4 / Fleury 91 FC 4 * Poule A

Arrêté Municipal de fermeture.

La Commission reporte la rencontre au mercredi 8 mai 2024 à 9 h 30.